

Info-retraite

Numéro 37, hiver 2006/2007

Bulletin à l'intention des participants retraités au régime de retraite OMERS

Votre rente d'OMERS en hausse de 0,7 % en janvier

La protection contre l'inflation est un atout clé

La protection contre l'inflation est un des atouts les plus précieux du régime OMERS. Chaque année en janvier, nous relevons toutes les rentes de retraite pour compenser l'inflation au Canada.

Indice d'inflation en septembre 2006 : 130,0

 Indice d'inflation en septembre 2005 : -129,1
0,9

 Pourcentage de hausse depuis septembre 2005 :
 $(0,9 \div 129,1) \times 100 = 0,697 \%$ (arrondi à 0,7 %)

La hausse correspond toujours à 100 %

La hausse de 2007 s'élève à 0,7 %, soit 100 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) mesuré de septembre 2005 à septembre 2006. OMERS calcule la hausse à deux décimales d'après les chiffres de l'IPC.

En septembre 2005, sous l'effet de la hausse du prix de l'essence, l'IPC avait fortement augmenté et entraîné une hausse en fonction de l'inflation de 3,36 % – la plus forte hausse annuelle des rentes d'OMERS depuis le début des années 1990.

En septembre 2006, du fait de la chute du prix de l'essence à la pompe, l'IPC avait baissé de beaucoup – surtout par rapport au taux d'inflation de l'année dernière.

Protection garantie à long terme

Vous avez remarqué que les hausses annuelles d'OMERS en fonction de l'inflation varient d'une année sur l'autre – en raison des variations de l'IPC. Vous avez remarqué aussi que chaque année, la hausse des rentes en fonction de l'inflation des autres régimes de retraite peut être inférieure ou supérieure à

Suite à la page 2...

La nouvelle gouvernance inclut les retraités

Voir les précisions à la page 4

Dans ce numéro

Nouveautés et actualités 3

La nouvelle gouvernance inclut les retraités 4

Nouvelles acquisitions dans le portefeuille d'OMERS 5

Déjà 100 000 rentes de retraite 6

Bâtir pour l'avenir – avec OMERS 7



Votre rente d'OMERS en hausse de 0,7 % en janvier

celle d'OMERS. Cela s'explique du fait que nous ne mesurons pas tous l'indexation de la même manière. Dites-vous que quelle que soit la méthode utilisée, toutes les rentes qui sont pleinement indexées tendent à augmenter à un taux semblable à long terme.

On tient facilement la protection contre l'inflation pour acquis, mais tous les régimes du secteur public n'offrent pas une protection à 100 % contre l'inflation, et la plupart des régimes du secteur privé n'en offrent pas tout. Pourquoi la protection contre l'inflation est-elle importante? Examinez l'exemple suivant:

Exemple

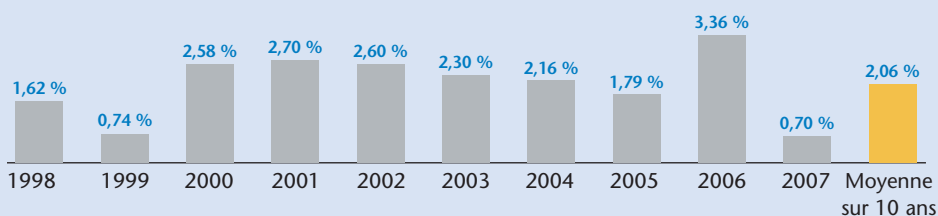
Une rente annuelle d'OMERS de 10 000 \$ en 1997 aura atteint 12 435,73 \$ à compter du 1^{er} janvier 2007 – pour compenser la hausse des prix. Une rente de 10 000 \$ sans protection contre l'inflation vaudra toujours la même chose aujourd'hui et son pouvoir d'achat aura diminué.

De combien votre rente aura-t-elle augmenté?

En décembre, nous vous posterons un *Relevé de rente annuel* qui indique le chiffre de hausse exact de votre rente.

- Si le service de votre rente a débuté avant le 1^{er} janvier 2006, vous toucherez la hausse totale de 0,7 % en 2007.
- Si le service de votre rente a débuté après le 1^{er} décembre 2005 mais avant le 1^{er} décembre 2006, votre hausse en 2007 est calculée proportionnellement.
- Si le service de votre rente a débuté le 1^{er} décembre 2006 ou après cette date, vous ne toucherez pas de hausse en 2007; vous toucherez la hausse totale en 2008.

Hausses d'OMERS en fonction de l'inflation (depuis 1998)



Important!

Veuillez noter que la première mensualité en 2007 sera versée **le mardi 2 janvier**. Le 1^{er} janvier étant un jour férié, les banques sont fermées.

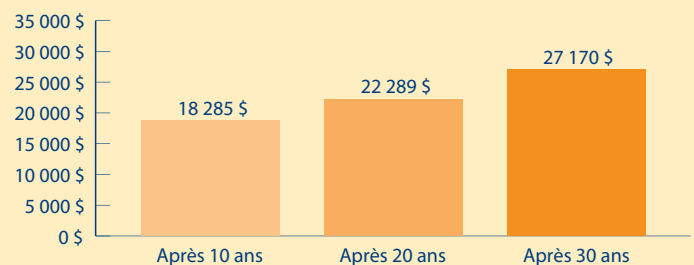
«Je trouve le régime OMERS très avantageux : il m'offre une protection contre l'inflation, des prestations de retraite garanties et une sécurité pendant ma retraite.»



La différence OMERS

La protection contre l'inflation est l'un des avantages les plus précieux du régime OMERS, car votre rente suivra le coût de la vie. Avant votre retraite, elle augmente en fonction de votre salaire et, après votre départ en retraite, elle est indexée sur l'inflation.

Le diagramme ci-contre illustre la croissance d'une rente annuelle de 15 000 \$ selon un taux annuel d'inflation de 2 %.



Pour en savoir plus sur la protection de votre rente OMERS contre l'inflation, consultez le site Web www.omers.com ou appelez le Service à la clientèle au 416-369-2444 ou 1-800-387-0813.

Nouveautés et actualités

Les fiducies de revenu ont un impact négligeable sur la Caisse d'OMERS

La récente décision du gouvernement fédéral d'imposer les fiducies de revenu a provoqué des remous sur les marchés canadiens, mais l'impact sur la Caisse d'OMERS a été minime – ce type d'investissement représente moins de 1 % des placements de la Caisse. Quoiqu'il en soit, OMERS détient un portefeuille de placements diversifié qui est conçu pour se prémunir contre les fluctuations à court terme.

Rappels de planification successorale

Assurez-vous que les membres de votre famille et l'exécuteur testamentaire sont en possession des coordonnées d'OMERS pour qu'ils puissent nous avertir immédiatement en cas de votre décès.

Il existe un ordre de droit aux prestations de survivants d'OMERS prévu par la loi (votre testament ne peut pas modifier cet ordre) :

1. rente payable au conjoint ou au partenaire admissible
2. rente payable aux enfants à charge admissibles
3. remboursement de la valeur résiduelle au bénéficiaire
4. remboursement de la valeur résiduelle à la succession.

Important!

Les rentes de survivants d'OMERS sont fondées sur votre rente viagère d'OMERS, laquelle ne comprend pas la prestation de raccordement d'OMERS.

www.omers.com Pour plus de détails, consultez «When a retired member dies» dans la section *Retirees*.

OMERS vous aide pour votre déclaration de revenus

Chaque année, à la fin du mois de février, nous envoyons aux retraités et aux survivants d'OMERS un feuillet T4A (ou un NR4 pour ceux qui résident en dehors du Canada). Nous en transmettons également une copie à l'Agence du revenu du Canada.

Le feuillet T4A/NRA constitue votre preuve officielle de revenu aux fins de l'impôt. Il indique le total de la rente qui vous a été versée au cours de l'année civile précédente et le total de l'impôt retenu, le cas échéant.

Vous pouvez demander l'augmentation de l'impôt retenu sur vos mensualités de rente d'OMERS en remplissant et retournant le formulaire à la dernière page.

www.omers.com Consultez la section *Retirees* de notre site (en anglais) au début de 2007. Vous y trouverez des questions et réponses sur la déclaration de revenus (FAQ).

omers.com – votre lien vers des ressources pour les retraités



Si vous n'avez pas encore consulté notre rubrique «Links» (*Retirees* – Links, en anglais), nous vous encourageons à le faire. Vous y trouverez une compilation de sites Web – groupes de retraités, gouvernement, information financière, revues/journaux – consacrés aux intérêts et aux besoins des retraités.

www.omers.com Pour une liste complète de nos liens, consultez «Links» dans la section *Retirees*.

Nouveaux incitatifs fiscaux pour les aînés

Le gouvernement du Canada a introduit deux nouvelles mesures d'épargne fiscale pour les aînés.

- **Augmentation du crédit en raison de l'âge de 1 000 \$ (de 4 066 \$ à 5 066 \$), à compter du 1^{er} janvier 2006**
Ce crédit d'impôt est accordé aux Canadiens de 65 ans et plus. Un retraité peut ainsi économiser une partie de son revenu de retraite, jusqu'à concurrence du montant du crédit qui est fonction de son revenu. La partie inutilisée du crédit peut être transférée au conjoint.

- **Fractionnement du revenu de retraite, en attente d'adoption**

Les retraités pourront fractionner leur revenu de retraite, c'est-à-dire allouer une partie de leur revenu au conjoint dont le revenu se situe dans une tranche d'imposition inférieure – afin de réduire leurs impôts sur le revenu.

Dès que nous aurons plus de détails sur ces mesures, nous les publierons sur notre site Web (www.omers.com) et dans le prochain numéro d'été d'*Info-retraite*.

La nouvelle gouvernance inclut les retraités

Les retraités sont représentés aux deux nouveaux conseils d'administration d'OMERS qui gouverneront le régime de retraite. Le nouveau modèle de gouvernance est en place depuis le 30 juin 2006, date de promulgation de la nouvelle Loi de 2006 sur OMERS. La nouvelle loi n'aura aucune incidence sur la sécurité des rentes et des placements d'OMERS.

La composition initiale des deux conseils d'administration a été finalisée (voir le tableau ci-dessous). Elle confère aux participants actifs et retraités et aux employeurs d'OMERS un contrôle accru sur le régime.

MODÈLE DE GOUVERNANCE : NOUVELLE LOI SUR OMERS

Société d'administration

Responsabilités : administration du régime, gestion des placements

CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Représentants des employeurs	Représentants des participants au régime
Frederick Biro – Association ontarienne des commissions de services policiers	David Kingston – Association des policiers de l'Ontario
Cam Weldon – Cité de Toronto	David Carrington – Syndicat canadien de la fonction publique (Ontario)
John Sabo – Ontario Catholic School Trustees' Association	John Weatherup – Syndicat canadien de la fonction publique (Ontario)
Ann Mulvale – Association des municipalités de l'Ontario	Rick Miller – Ontario Professional Fire Fighters Association
Michael Power – Association des municipalités de l'Ontario	Ed DeSousa – Association des directeurs généraux, secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario
Gerard Sequeira – Municipal Property Assessment Corporation	Richard Faber – Participant retraité
David O'Brien – Toronto Hydro Corporation	Peter Routliff – Fraternité internationale des ouvriers en électricité

*Composition transitoire, sous réserve des règlements administratifs de la Société de promotion (les administrateurs sont initialement nommés à la Société d'administration par la province de l'Ontario pour une durée maximale de trois ans, ou à la Société de promotion pour une durée maximale d'un an).

La Société de promotion est en outre aidée de deux comités consultatifs dont elle nomme les membres : un comité de huit membres pour les agents de police, pompiers et auxiliaires médicaux et un comité de 12 membres pour tous les autres participants et employeurs.

Société de promotion

Responsabilités : structure des régimes, prestations et cotisations (adoption par vote à la majorité des deux tiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Représentants des employeurs	Représentants des participants au régime
Garth Pierce – Association ontarienne des commissions de services policiers	Bruce Miller – Association des policiers de l'Ontario
Louise Eason – Cité de Toronto	Brian O'Keefe – Syndicat canadien de la fonction publique (Ontario)
Brian Cain – Conseil scolaire public de Toronto	Ann Dembinski – Syndicat canadien de la fonction publique (Ontario) (section locale 79)
Marianne Love – Association des municipalités de l'Ontario	Fred Leblanc – Ontario Professional Fire Fighters Association
Bruce Stewart – Association des municipalités de l'Ontario	Marnie Niemi – Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario
Charlie Macaluso – Electricity Distributors Association	Glen Mills – Municipal Retirees' Organization Ontario
Joe Aitchison – Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance	Jack Jones – Fédération des enseignants et enseignantes des écoles secondaires de l'Ontario

Vos représentants...

Société de promotion :



Glen Mills
Municipal Retirees' Organization of Ontario (MROO)

Glen Mills a été nommé le 30 juin 2006 au conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS comme représentant des retraités.

M. Mills compte 29 années d'expérience dans l'administration provinciale/municipale, où il a occupé divers postes de haute responsabilité. M. Mills, qui a une formation de comptable en management accrédité (CMA), occupait les fonctions de contrôleur de gestion à Thunder Bay Hydro jusqu'à son départ en retraite, en 1996. Il a ensuite été secrétaire-trésorier de la Municipalité de Neebing,

fonction qu'il a occupée jusqu'à sa retraite en décembre 2000.

En avril 2001, M. Mills a été élu au conseil d'administration de la Municipal Retirees' Organization of Ontario où il occupe les fonctions de trésorier.

Société d'administration :



Richard J. Faber
Participant retraité

À l'origine, Richard Faber a été nommé représentant des participants retraités au Conseil d'administration d'OMERS le 30 juin 2005.

M. Faber compte plus de 30 années d'expérience dans l'administration municipale, où il a occupé diverses fonctions.

Il a notamment été directeur des budgets pendant plus de 15 ans pour la ville de London, où il a terminé sa carrière au poste de directeur de l'administration.

M. Faber, qui a été membre de plusieurs conseils d'administration, siège actuellement au conseil d'administration de la Municipal Retirees' Organization of Ontario.

Nouvelles acquisitions dans le portefeuille d'OMERS

Le régime poursuit sa stratégie de placements sur les marchés privés

Satellites, centrales électriques, biens immobiliers et pipelines. Tels sont les types de placements que l'on trouve de plus en plus souvent dans les portefeuilles des caisses de retraite. L'objectif à long terme d'OMERS est de faire en sorte que la proportion des placements en infrastructure, en biens immobiliers et en actions de société fermées représente environ 40 % de l'ensemble de ses placements. Les rendements de ce type de placements devraient être plus élevés et plus stables que ceux des actions et des obligations classiques.

Conformément à sa stratégie consistant à augmenter la proportion de ses placements sur les marchés privés, OMERS vient d'enrichir son portefeuille de quatre acquisitions de poids.

Satellite Ciel-2



Borealis Infrastructure, l'organisme d'investissement d'OMERS, a investi dans Ciel Satellite Group, le groupe chargé de l'exploitation du satellite Ciel-2. Le secteur des satellites a été choisi parce qu'il offre des rendements stables à long terme ainsi qu'un potentiel de croissance.

«Le secteur des satellites ressemble au secteur immobilier, mais dans l'espace, explique Ed Sawaya, vice-président, Borealis Infrastructure.

Lors de son lancement, à la fin 2008, le satellite géostationnaire Ciel-2 couvrira tout le territoire nord-américain pendant environ 15 ans. Les fournisseurs de radio-diffusion directe par satellite au Canada et aux États-Unis constituent la clientèle cible du satellite.

Associated British Ports Holdings (ABP) PLC

Avec 21 ports, ABP est la plus importante société de gestion des ports du Royaume-Uni. Elle emploie 3 000 employés et gère près d'un quart du commerce maritime du pays, en plus d'exploiter un certain nombre d'entreprises de transport et une division de biens immobiliers. La société exploite également des services d'importation de voitures dans quatre ports américains.

Au mois d'octobre, un consortium composé de Borealis Infrastructure (pour le compte d'OMERS), Goldman Sachs, Prudential Insurance PLC et GIC (la caisse de retraite du gouvernement de Singapour) a fait l'acquisition de 100 % de Associated British Ports Holdings (ABP) PLC.

MDS Diagnostic Services

MDS Diagnostic Services dont le revenu annuel s'élève à 335 millions de dollars, est le premier fournisseur de services de laboratoire au Canada. La société fournit chaque année plus de 50 millions d'épreuves diagnostiques à plus de 10 millions de patients et près de 20 000 médecins au Canada.

Le 5 octobre 2006, OMERS a annoncé que son entité d'investissement Borealis Infrastructure avait

conclu une entente visant l'acquisition de MDS Diagnostic Services de sa société mère MDS Inc.

Fairmont Hotels and Resorts



Fairmont Hotels and Resorts est la plus importante chaîne d'hôtels de luxe d'Amérique du Nord. Son portefeuille comprend des établissements historiques, des centres de villégiature et des établissements modernes dans les centres-villes.

Par le biais du Groupe immobilier Oxford, son entité de placements immobiliers, OMERS a fait l'acquisition de sept hôtels de prestige Fairmont Hotels and Resorts : The Fairmont Banff Springs, The Fairmont Chateau Lake Louise (voir la photo ci-dessus), The Fairmont Chateau Whistler, The Fairmont Jasper Park Lodge, The Fairmont Vancouver Airport, Fairmont Le Château Montebello et Fairmont Kenauk de Le Château Montebello.

La gestion de ces établissements continuera d'être assurée par Fairmont.

Déjà 100 000 rentes de retraite

OMERS a franchi une étape importante : nous versons désormais des rentes de retraite à plus de 100 000 participants d'OMERS retraités et à leurs survivants.

«Nous avons parcouru un long chemin depuis nos premiers retraités en 1963, a déclaré Jennifer Brown, vice-présidente principale, Division des retraites d'OMERS. Nous possédons plus de 43 ans d'expérience au service des employés actuels et retraités des gouvernements municipaux, des conseils scolaires, des bibliothèques, des services de police et d'incendie, des sociétés d'aide à l'enfance et de divers organismes locaux à travers l'Ontario.»

Aujourd'hui, nos retraités sont disséminés dans le monde entier. Bien sûr, la majorité vit encore en Ontario, mais un grand nombre d'entre eux se sont installés ailleurs au Canada, aux États-Unis, en Europe, et même en Australie.

Si vous demandiez à nos retraités quel est l'aspect le plus important de leur retraite OMERS, la plupart vous

répondraient que c'est la fiabilité et la sécurité de leur mensualité de rente, qui tombe sans faute au début de chaque mois. Ils savent qu'ils peuvent compter dessus.

«Depuis le début d'OMERS, notre raison d'être est de fournir aux participants des prestations de retraite sûres», explique M^{me} Brown.

Les prestations d'OMERS vont bien au delà des versements des rentes de retraite. La protection garantie contre l'inflation signifie que les rentes d'OMERS progressent au même rythme que l'augmentation du coût de la vie. Nos retraités ont ainsi la certitude que leur pouvoir ne diminuera pas au fil du temps. OMERS offre également d'excellentes prestations aux survivants.

Un revenu de retraite garanti, la protection contre l'inflation et les prestations aux survivants sont au cœur de la promesse de retraite du régime OMERS : offrir à nos participants la sécurité financière après une vie de travail. Aux 100 000 prochains retraités!

La parole aux participants...

Chaque mois, OMERS verse plus de 300 nouvelles rentes de retraite à des participants d'OMERS retraités et à leurs survivants. Nous avons rencontré deux participants qui ont pris leur retraite en juillet 2006, mois où nous avons atteint la barre des «100 000».



Bob Annan, policier à la retraite

Bob profite de sa retraite pour consacrer davantage de temps à ses autres occupations.

Après 38 ans dans la police, Bob travaille aujourd'hui dans la reconstitution d'accidents. Son travail consiste à se rendre sur les lieux d'accidents de la route et à reconstituer les événements, en présence de gens qui, trop souvent, ne sont plus en état de raconter ce qui s'est passé. Bob ne supportait plus le travail par équipes et, à 59 ans, se sentait encore trop jeune et en bonne santé pour prendre sa retraite.

Bob a su mettre à profit son expertise du travail d'enquête : en compagnie d'un associé, il a créé un organisme sans but lucratif dont la mission principale est «d'éduquer le public sur les horribles réalités des accidents de la route.»

Tous deux parcourent le Sud de l'Ontario pour diffuser leur message – à l'aide de véritables épaves – dans les écoles et les salons de l'automobile. «Nous avons parlé devant 14 000 personnes l'année dernière et nous espérons en voir 30 000 cette année, a affirmé Bob. Même si la majorité n'écoute pas notre message, cela en vaut quand même la peine.»

Quand il ne s'occupe pas de prévention des accidents de la route, Bob a le temps de gérer un marché aux puces local, une activité totalement différente.

Quand on lui a demandé ce que signifie pour lui sa rente de retraite d'OMERS, Bob a répondu que cela lui donnait «la liberté de faire ce qu'il voulait». Cela lui procure confort et sécurité – sous la forme d'un revenu de base solide et garanti qu'il peut faire fructifier s'il le souhaite. «Au début de chaque mois, ma rente de retraite est versée sur mon compte bancaire, explique-t-il. Je peux y compter.»



Valerie Slagter, employée municipale à la retraite

Pour Valerie, la cadence du travail était devenue infernale et commençait à s'en ressentir sur sa santé. Il était temps pour elle de «ralentir et de prendre du recul».

À 57 ans, elle a choisi de prendre une retraite anticipée. Désormais, c'est elle qui décide de son emploi du temps; depuis, son état de santé s'est amélioré.

Et après, quels sont les projets de Valerie?

«Chaque jour, une multitude de choix s'offrent à moi, dit-elle. J'ai l'intention de voyager – en avion, en bus et en bateau pour visiter l'Europe.»

Quand on lui a demandé ce que signifie pour elle sa rente de retraite OMERS, Valerie a répondu sans hésiter : «Tout! On ne peut pas prendre sa retraite sans bénéficier de la sécurité financière.» Valerie connaît des retraités qui essaient de survivre avec de maigres économies. Sa rente de retraite protégée contre l'inflation d'OMERS lui procure la liberté de faire ce qu'elle veut.

Elle considère sa participation au régime OMERS comme une bouée de sauvetage. «C'était parfait. Les cotisations au régime de retraite s'effectuaient automatiquement, sans que j'aie à m'inquiéter ou à y penser.»

Bâtir pour l'avenir – avec OMERS

Participez à une séance d'information pour en savoir plus sur votre rente de retraite d'OMERS et les avantages précieux que vous offre votre régime de retraite. Les sujets abordés comprennent :

- La protection garantie contre l'inflation d'OMERS
- Comment le Régime de pensions du Canada et

OMERS se complètent pour vous fournir un revenu de retraite régulier

- Les prestations de survivants.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler le Service à la clientèle d'OMERS. Nos coordonnées se trouvent à la dernière page.

Séances d'information sur la retraite prévues pour 2007 (l'horaire de toutes les séances est de 14 h à 15 h 30)

Ville	Date	Lieu
North Bay	16 mai	Nipissing University, 100 College Drive
Toronto Est	23 mai	Delta Hotel, 2035 Kennedy Road, Scarborough
Mississauga	24 mai	Mississauga Central Library, Noel Ryan Theatre, 301 Burnhamthorpe Road West
Kingston	30 mai	Travelodge, 2360 Princess Street
Toronto Centre	7 juin	OMERS, 1 University Avenue, 7 ^e étage
Guelph	13 juin	Ramada Hotel and Conference Centre, 716 Gordon Street
Newmarket	20 juin	Lieu à déterminer

Lieux prévus aux deuxième semestre de 2007 : Simcoe, Windsor, Ottawa (français et anglais), Timmins et Niagara.

www.omers.com Pour connaître les dates et lieux de nos séances d'information et pour vous inscrire, allez à *Information sessions* dans le menu de la section *Retiées* de notre site Web en anglais.

Avez-vous un changement d'adresse, de renseignements bancaires ou de retenue d'impôt à signaler?

N'oubliez pas de signaler à OMERS tout changement d'adresse ou de renseignements bancaires. Un courrier ou dépôt bancaire retourné risque d'interrompre vos versements mensuels en attendant que nous puissions vérifier vos coordonnées. C'est pour votre propre protection.

Changement d'adresse

- Si vous recevez vos versements mensuels par virement automatique...
Veuillez appeler le Service à la clientèle d'OMERS au 1-800-387-0813 pour lui donner votre nouvelle adresse.
- Si vous recevez vos versements mensuels par la poste à domicile...
Veuillez remplir et signer ce formulaire.

Changement de renseignements bancaires ou de retenue d'impôt

Veuillez remplir et signer ce formulaire.

Nom : _____ Date de naissance :

J	M	A
---	---	---

 Numéro de référence OMERS :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse : _____

Courriel : _____ Voulez-vous recevoir les mises à jour du régime OMERS par courriel? Oui ☐ Non ☐

Faites un «X» dans la ou les cases voulues, fournissez les renseignements demandés et signez.

☐ Nouvelle adresse _____

Date d'effet de la nouvelle adresse :

J	M	A
---	---	---

 Nouveau numéro de téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

☐ Nouveaux renseignements bancaires _____

Nom et adresse de la nouvelle banque : _____

Nouveau numéro de domiciliation bancaire (ou annexe un chèque annulé) : _____ Numéro de compte : _____

☐ Changement de la retenue d'impôt
Veuillez retenir **d'avantage** d'impôt sur ma mensualité de rente d'OMERS : (montant) _____ \$
Veuillez retenir **moins** d'impôt sur ma mensualité de rente d'OMERS : (montant) _____ \$
(Veuillez noter que nous ne pouvons réduire que l'impôt supplémentaire que vous nous aviez demandé de retenir précédemment.)

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas d'indiquer le nom et l'adresse à la partie supérieure de ce formulaire.

*Bonnes fêtes
de fin d'année*



Au nom de tout le personnel d'OMERS, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2007.

Paul Haggis

Paul Haggis
Président-directeur général

OMERS

Bâtir pour l'avenir

Info-retraite est le bulletin qui fournit des renseignements à jour sur le régime et les prestations à près de 100 000 retraités et survivants.

Nous apprécions vos opinions et observations. Envoyez-nous un message électronique à client@omers.com ou une lettre à l'adresse ci-dessous.

Pour tout renseignement sur votre régime de retraite OMERS, veuillez vous adresser au Service à la clientèle au 416-369-2444 ou 1-800-387-0813. Nos bureaux sont ouverts de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi.

Avec une rente d'OMERS vous pouvez compter sur une source de revenu de retraite garantie et protégée contre l'inflation. Notre régime fournit des prestations aux retraités et à leurs survivants leur vie durant, et des prestations aux enfants à charge tant qu'ils sont admissibles.



Téléphone
416-369-2444
1-800-387-0813



Télécopieur
416-369-9704
1-877-369-9704



Poste
Un, avenue University
Bureau 700
Toronto ON M5J 2P1



Courriel
client@omers.com
(en français et en anglais)



Web
www.omers.com